

## Extrait du registre des décisions

Bureau du 15 juin 2017

**Objet : RS - Approbation des avenants aux neuf lots du marché à bons de commande pour la fourniture de pièces industrielles pour les réseaux d'eau et d'assainissement gérés par Chambéry métropole - Cœur des Bauges**

• date de convocation le 09 juin 2017

• nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quinze juin à dix-neuf heures, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 40

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Philippe Trepier
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Alain Thieffenat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	
<b>Challes-les-Eaux</b>	Daniel Grosjean
<b>Chambéry</b>	Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar
<b>Cognin</b>	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
<b>La Ravoire</b>	Marc Chauvin
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	Albert Darvey
<b>Montagnole</b>	
<b>Puygros</b>	Gérard Marcucci
<b>Saint-Alban-Leyse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Philippe Dubonnet
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Jérôme Esquevin
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Jean-Luc Berthalay à Pierre Hemar - de Driss Bourida à Brigitte Bochaton - de Jean-Benoît Cerino à Catherine Chappuis - de Pierre Duperier à Albert Darvey - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar

• conseillers excusés : 7

Josiane Beaud - François Blanc - Stéphane Bochet - Michel Dantin - Maryse Fabre - Patrick Mignola - Jean-Maurice Venturini

## Bureau du 15 juin 2017

délibération n° 102-17

objet **RS - Approbation des avenants aux neuf lots du marché à bons de commande pour la fourniture de pièces industrielles pour les réseaux d'eau et d'assainissement gérés par Chambéry métropole - Cœur des Bauges**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, rappelle qu'en 2013 ont été attribués les neuf lots du marché à bons de commande pour la fourniture de pièces industrielles pour les réseaux d'eau et d'assainissement gérés par Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

N° lot	Objet	N° marché	Titulaire
1	Hydrants	F13030	Bayard
2	Fontes de voirie	F13031	Heinrich canalisations
3	Robinets vannes à opercule	F13032	Christaud
4	Robinets de prise	F13033	Sainte-Lizaigne
5	Accessoires de compteurs	F13034	Solyd
6	Canalisations fonte et pièces fonte à bride et emboîtement	F13035	Point P TP
7	Pièces de raccordement, de réparation et d'intervention, accessoires de branchement	F13036	Christaud
8	Pièces plastiques	F13037	Christaud
9	Accessoires de plomberie	F13038	Heinrich canalisations

Ces marchés étaient conclus pour une durée d'un an renouvelable trois fois, et arrivent à échéance le 15 juillet 2017.

Toutefois, avant de relancer la prochaine consultation, le temps nécessaire doit être pris pour recenser les besoins des 14 communes de l'ancienne Communauté de communes du Cœur des Bauges.

La passation d'avenants aux neuf lots de ce marché est donc proposée pour les prolonger jusqu'au 31 décembre 2017.

De plus, la société Christaud, titulaire des lots 3, 7 et 8, a subi, à l'instar des autres revendeurs, une hausse conséquente et imprévisible des produits fournis par la société Hawle. Chambéry métropole - Cœur des Bauges souhaitant se fournir en matériel Hawle pour des raisons pratiques d'exploitation, et la prolongation du marché pendant quelques mois étant nécessaire au fonctionnement du service public, il a été proposé à la société Christaud d'appliquer, au lieu de l'indice de révision des prix de 0,90 utilisé actuellement, l'indice de 0,966 modifié en juillet 2015, à compter du 15 juillet 2017, ce dernier se rapprochant de l'indice de 0,98 appliqué aux autres lots du marché. Pour rappel, un avenant n° 1 aux marchés F13032, F13036 et F13037 a été nécessaire en 2015 afin de prendre en compte un nouvel indice de révision des prix compte tenu de la suppression de l'indice « robinetterie industrielle » utilisé jusqu'alors. Le nouvel indice utilisé depuis est celui relatif aux « travaux de fonderie de fonte ».

Les montants maximums indiqués dans le cahier des charges étant indicatifs, les montants des avenants ainsi que les pourcentages d'augmentation ci-après sont donnés à titre informatif.

N° lot	N° marché	Titulaire	Montant de l'avenant	Pourcentage d'augmentation du marché
1	F13030	Bayard	12 911 € HT	5,12 %
2	F13031	Heinrich canalisations	24 400 € HT	13,56 %
3	F13032	Christaud	13 817 € HT	13,82 %
4	F13033	Sainte-Lizaigne	9 550 € HT	7,96 %
5	F13034	Solyd	21 271 € HT	15,19 %
6	F13035	Point P TP	34 770 € HT	19,32 %
7	F13036	Christaud	24 795 € HT	13,78 %
8	F13037	Christaud	5 351 € HT	2,97 %
9	F13038	Heinrich canalisations	4 280 € HT	10,7 %

**Vu** les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

**Vu** la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € et de leurs avenants,

**Vu** les marchés F13030, F13031, F13032, F13033, F13034, F13035, F13036, F13037, F13038,

**Vu** l'avis de la commission d'appel d'offres du 1<sup>er</sup> juin 2017,

**Vu** le code des marchés publics applicable aux marchés lancés avant le 1<sup>er</sup> avril 2016,

**Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** **approuve** les avenants n° 3 aux neuf lots du marché à bons de commande pour la fourniture de pièces industrielles pour les réseaux d'eau et d'assainissement gérés par Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

**Article 2 :** **autorise** le président ou son représentant à signer ces avenants et tous documents nécessaires à leur passation,

**Article 3 :** **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 102-17

**Objet de l'acte :** RS - Approbation des avenants aux neuf lots du marché à bons de commande pour la fourniture de pièces industrielles pour les réseaux d'eau et d'assainissement gérés par Chambéry métropole - Coeur des Bauges

**Thème Préfecture :** 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

**Date de l'acte :** 15 juin 2017

**Annexe :** Avenant 3 marché F13030;Avenant 3 marché F13031;Avenant 3 marché F13032;Avenant 3 marché F13033;Avenant 3 marché F13034;Avenant 3 marché F13035;Avenant 3 marché F13036;Avenant 3 marché F13037;Avenant 3 marché F13038;Annexe 1 avenants 3 marchés F13032, F13036 et F13037;Annexe 2 avenants 3 marchés F13032, F13036 et F13037;Annexe 3 avenants 3 marchés F13032, F13036 et F13037;

**Identifiant de télétransmission :** 073-200069110-20170615-lmc1H19768H2-DE

**Identifiant unique de l'acte :** lmc1H19768H2

**Date de transmission en Préfecture :** 23 juin 2017

**Date de réception en Préfecture :** 23 juin 2017